

SIMPLYCARD

CONDITIONS

	SIMPLYCARD	SIMPLYCARD «light»	SIMPLYCARD Prepaid
Taxe annuelle – carte principale		CHF 30	
Taxe annuelle – carte supplémentaire		CHF 15	
Chargement initial du compte	✗	✗	Gratuit
Chaque recharge suivante	✗	✗	1%, au minimum CHF 2
Taux d'intérêt annuel en cas de paiement partiel	12%	12%	✗
Transactions en monnaies étrangères		2%	
Transactions en CHF à l'étranger		2%	
Retrait d'espèces *	3,75%, min CHF 5 (CH), min CHF 10 (étranger)	✗	3,75%, min CHF 5 (CH), min CHF 10 (étranger)
Retrait d'espèces Cashback (au guichet CFF)		CHF 3.50 par transaction	
Versements à un guichet de la Poste		CHF 2	
Carte de remplacement		CHF 20	
Code NIP de remplacement		CHF 10	
Franchise max. en cas d'usage abusif		CHF 100	
Facture papier		CHF 2 par facture	
Possibilité de paiement échelonné	5% du solde à régler par mois, au moins CHF 50	✗	5% du solde à régler par mois, au moins CHF 50
Pénalité de retard		CHF 20	
Réimpression relevé de compte		CHF 10	
Recherche d'adresse		CHF 25	
Remboursement sur compte postal ou bancaire		CHF 20	
Commande de preuve d'achat		CHF 20	
Chargeback non autorisé		CHF 20	
Helpline/service de blocage de cartes 24h		✓	
MyOnlineServices		Gratuit	
Verified by Visa		Inclus	

* Les transactions relatives aux loteries (hormis Swiss Lotto/Loterie Romande), aux paris ou aux casinos sont considérées comme des retraits en espèces (Gambling). Le montant minimal de CHF 5/10 ne couvre pas les revenus de loteries, de paris ou de casinos.

